

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**  
(Montant supérieur à 90 000.00 €)

## **REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

**VILLE de Châtel-Guyon**

10 Rue de l'Hôtel de Ville

BP 54

**63140 CHATEL-GUYON**

**Tél : 04.73.86.01.88**

**Fax : 04.73.86.08.51**

Email : [mairie@chatel-guyon.fr](mailto:mairie@chatel-guyon.fr)



### **OBJET DU MARCHE :**

**Réalisation d'une installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du garage municipal de la ville de Châtel-Guyon précédée d'une étude de faisabilité associée à l'offre**

### **REMISE DES OFFRES**

Date et heure limite de réception

**10 septembre 2010 à 12 heures**

# **SOMMAIRE**

## **1. OBJET DE LA CONSULTATION**

- Description

## **2. TYPE DE PROCEDURE**

## **3. DISPOSITIONS GENERALES**

- Décomposition en lots
- Mode de règlement
- Pièces Constitutives du marché
- Conditions relatives au marché

## **4. PRESENTATION DES PROPOSITIONS**

- Documents à produire
- Langue de rédaction des propositions
- Unité monétaire

## **5. DELAI DE VALIDITE DES PROPOSITIONS**

## **6. CONDITIONS D'ENVOI DES PROPOSITIONS**

## **7. DATE LIMITE DE RECEPTION DES PROPOSITIONS**

## **8. OUVERTURE DES PLIS - JUGEMENT DES PROPOSITIONS**

## **9. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

# REGLEMENT DE LA CONSULTATION

## **Article 1er - Objet de la consultation**

### **1-1 Description**

La présente consultation concerne :

**Réalisation d'une installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du garage municipal de la ville de Châtel-Guyon précédée d'une étude de faisabilité associée à l'offre.**

Lieu d'exécution : **CHATEL-GUYON**

## **Article 2 - Type de Procédure**

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 28 du Code des marchés publics.

## **Article 3 - Dispositions générales**

- **Décomposition en lots** : non
- **Mode de règlement** : Les prestations, objet du présent marché, seront rémunérées par mandat administratif, dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique.
- **Pièces constitutives du marché** :
  - Le règlement de la consultation (R.C.)
  - L'acte d'engagement (A.E.)
  - Le cahier des charges
  - Plan du bâtiment

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat qui en fera la demande en Mairie :

10 Rue de l'Hôtel de Ville  
BP 54

**63140 CHATEL-GUYON**

**Tél : 04.73.86.01.88**

**Fax : 04.73.86.08.51**

**Email : [hрудelle@chatel-guyon.fr](mailto:hрудelle@chatel-guyon.fr)**

Toute clause portée dans les tarifs ou documentation quelconque du titulaire et contraire aux dispositions des autres pièces constitutives est réputée non écrite. Les conditions générales de vente du titulaire sont concernées par cette disposition.

- **Conditions relatives au marché :**

Une retenue de garantie de 5% sera opérée. Cette retenue de garantie pourra être remplacée par une caution bancaire.

## **Article 4 - Présentation des Propositions**

### **4.1 Documents à produire**

Le dossier à remettre par le candidat comprendra les pièces suivantes :

❖ pièces relatives à la candidature :

Les déclarations, certificats et attestations suivantes prévues aux articles 44 et 45 du code des marchés publics :

1. la lettre de candidature, Imprimé DC4, dûment complétée, datée et signée.
2. la déclaration du candidat, Imprimé DC5, dûment complétée, datée et signée.
3. pouvoir de la personne habilitée à engager la société.
4. déclaration sur l'honneur que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir.
5. attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.8221-1 à L.8221-2, L.8221-3 à L.8221-5, L. 5221-8 à L.8251-1 et L.8231-1 du Code du travail.
6. attestation sur l'honneur relative à la lutte contre le travail illégal (DC6).
7. déclaration sur l'honneur datée et signée, justifiant que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales au 31 décembre de l'année précédant la présente consultation (DC7).
8. si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
9. Attestation d'assurances responsabilité civile et décennale en cours de validité.
10. Extrait de Kbis de l'entreprise au Registre du Commerce.

Mémoire technique comprenant les documents permettant d'apprécier la capacité du candidat à réaliser la prestation :

1. Les références professionnelles et compétence de moins de 3 ans sur des opérations similaires ou apporter la preuve de sa capacité. Cette liste devra au minimum indiquer la nature des travaux, la taille, l'avancement ou l'année de réception, le montant des travaux, la mission effectuée par le candidat et les coordonnées du client.
1. Organisation du candidat, moyens humains et techniques qui seront mis en œuvre pour la réalisation de la mission.
2. Certificats et carte de qualification professionnelle.
3. Dispositions prévues en matière d'organisation de la qualité.

❖ Pièces relatives à l'offre :

- L'acte d'engagement (AE) : à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaire du marché
- Le cahier des charges, cahier ci-joint à accepter sans aucune modification daté et signé
- Le règlement de consultation signé

**4.2 Langue de rédaction des propositions**

Les propositions doivent être rédigées en français

**4.3 Unité monétaire**

Les candidats sont informés que la personne publique conclura le marché dans l'unité monétaire suivante : EURO

***Article 5 - Délais de validité des propositions***

Le délai de validité des propositions est de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions à l'article 7 du présent règlement.

***Article 6 - Conditions d'envoi des propositions***

Par lettre recommandée avec accusé de réception, Chronopost ou remise par l'entreprise à l'adresse suivante :

**MAIRIE  
10 rue de l'Hôtel de Ville  
BP 54  
63140 CHATEL-GUYON**

avec les mentions ci-jointes:

Offre pour :

Réalisation d'une installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du garage municipal de la ville de Châtel-Guyon précédée d'une étude de faisabilité associée à l'offre.

***Article 7 - Date limite de réception des propositions***

La date limite de réception des propositions est fixée au :

**10 septembre 2010 A 12 HEURES**

## **Article 8 - Ouverture des plis - jugement des propositions**

Les offres seront appréciées en fonction des critères ci-dessous, avec leur pondération :

- |  |      |
|--|------|
| 1- Méthodologie employée et valeur technique | 50 % |
| 2- Prix                                      | 30 % |
| 3- Délais de réalisation                     | 20 % |

## **Article 9 - Renseignements Complémentaires**

### **6.1 Demande de renseignements**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite à :

#### **Renseignements Administratifs :**

Marie-Martine VIGIER  
Mairie de Châtel-Guyon  
10 rue de l'Hôtel de Ville  
BP 54  
63140 CHATEL-GUYON  
Téléphone : 04.73.86.38 99  
Fax : 04.73.86.08.51  
Courriel [hрудelle@chatel-guyon.fr](mailto:hрудelle@chatel-guyon.fr)

#### **Renseignements Techniques :**

Joël SAINT-JOANIS  
Mairie de Châtel-Guyon  
10 rue de l'Hôtel de Ville  
BP 54  
63140 CHATEL-GUYON  
Téléphone : 04.73.86.07.85  
Fax : 04.73.86.46.72

Une réponse sera alors adressée, par écrit, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Lu et approuvé par l'entreprise soussignée

Fait à

Le